

DROIT à L'IMAGE

rappel règlement intérieur : le spectacle de fin d'année est photographié et filmé, donc en cas d'interdiction votre enfant ne peut participer au spectacle.

O J'autorise l'association "Arabesques et pas de deux " et la professeure à filmer et /ou photographier mon enfant en cours et en spectacle.

O Je n'autorise pas l'association "Arabesques et pas de deux " et la professeure à filmer et /ou photographier mon enfant en cours et en spectacle.

(mettre une croix dans le O)

Date et Signature des représentants légaux :